



SM d'assainissement de Valenciennes (SMAV) (Siren : 200091809)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Marly
Arrondissement	Valenciennes
Département	Nord
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/12/2019
Date d'effet	01/01/2020

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	Mme Véronique DUPIRE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Rue du 19 mars 1962
Numéro et libellé dans la voie	B.P.59
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	59582 MARLY cédex
Téléphone	03 27 38 06 00
Fax	03 27 38 06 01
Courriel	SIAV@wanadoo.fr
Site internet	www.SIAV.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	Redevance d'assainissement

Population

Population totale regroupée	170 034
Densité moyenne	966,65

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
59	CA de la Porte du Hainaut (200042190)	CA
59	CA Valenciennes Métropole (245901160)	CA

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement collectif - <i>Construction et exploitation des réseaux d'assainissement, collecte, acheminement et traitement des eaux pluviales et leurs ouvrages annexes- Réalisation du prolongement des collecteurs, fossés et cours d'eau non domaniaux et évacuation des eaux pluviales et des collecteurs principaux des eaux usées et pluviales (type séparatifs et/ou unitaires rendus nécessaires pour la réalisation et le développement des réseaux intercommunaux et l'augmentation du nombre des immeubles raccordés ainsi que la construction et l'extension des stations de traitement de ces eaux usées et pluviales)- Assurer la gestion et l'entretien de la totalité des collecteurs, fossés, cours d'eau non domaniaux, souterrains ou non, stations de relèvement et de refoulement et stations d'épuration, déversoirs d'orages composant le réseau public d'assainissement de l'ensemble des communes syndiquées, sous réserve d'une décision de transfert par le syndicat de tout ou partie de cette gestion</i> <p>Par substitution</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Assainissement non collectif <p>Par substitution</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Autres actions environnementales - <i>Assurer les opérations de lutte contre les rats et autres rongeurs sur la totalité du territoire syndical</i> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)